

Modification n° 14.38 : Commune de VERVIERS - Rue Gerarheid et Quartier La Raye

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 18/02/2025

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : VESDRE – 9/15

Commune : VERVIERS

OAA : AIDE

Numéro de modification (Code SPGE) : 14.38

Intitulé : Modification n° 14.38 : Commune de VERVIERS - Rue Gerarheid et Quartier La Raye

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur une partie de la rue de Gérardheid, et le quartier de la Raye, sur le territoire communal de Verviers, actuellement repris en régime d'assainissement collectif. La rue Gerarheid a déjà vu son régime d'assainissement modifié vers l'assainissement autonome suite à la modification de PASH n°14.33 : Commune de Verviers – Rue Geraheid (partie) approuvée par le Gouvernement wallon en date du 27/03/2025. Seul le quartier La Raye est dès lors concerné par la présente demande. La mise en œuvre de l'assainissement collectif y nécessite des travaux techniquement compliqués (voirie très étroite, topographie non favorable) et financièrement disproportionnés étant donné le peu d'habitations concernées, il est dès lors proposé de réorienter ces deux zones en régime d'assainissement autonome.		
Superficie concernée	+/- 2 ha		
	Avant		Après
Assainissement collectif	20 EH		0 EH
Assainissement autonome	0 EH		20 EH
Assainissement transitoire	0 EH		0 EH
	Charge totale à terme		20 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
/		/		/		/	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	VE18R – Etat physico-chimique 2022 : Moyen
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	Aléa élevé

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



